

OYONNAX FAIT DIVERS

Blessé par un rugbyman de l'USO : « une agression pure »

L'homme blessé par un joueur de l'USO Rugby à la sortie d'un bar dans la nuit du 23 au 24 septembre s'est exprimé. Selon son avocat, son client « a servi de punching-ball ».

Moins d'un mois après les faits, le traumatisme est toujours présent. « J'ai quitté mon domicile un vendredi soir pour assister à un match de rugby au stade Mathon et suis rentré le mercredi suivant »,



lâche dépité Frédéric Durand. Cet artisan plombier, installé à son compte, ne comprend toujours pas ce qu'il s'est passé dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 septembre.

« Il n'y a pas eu bagarre »

« J'ai assisté au match face à Carcasonne, ce fut un très bon moment. En partant j'ai trouvé un copain et nous sommes allés au bar Le Voltaire où se trouvaient plusieurs joueurs. Un peu avant 4 heures, j'étais dehors sur le trottoir. Je venais d'envoyer un message à ma compagne pour lui dire que je n'allais pas tarder à rentrer. Quelques minutes après, ce sont les pompiers qui me relevaient. J'étais allongé sur le trottoir sans savoir pourquoi ni comment » témoigne l'Oyonnaxien. D'après plusieurs témoins, Fetu'U Vainikolo, le joueur tongien, aurait asséné un coup de poing à la victime avant de prendre la fuite. Pour quelles raisons ? « Aujourd'hui nous ne savons pas comment nous en sommes arrivés là », insiste M^e Eddy Navarrete, avocat de Frédéric Durand. « Mon client sait

« Aujourd'hui, nous ne savons pas comment nous en sommes arrivés là. »

Eddy Navarrete, avocat de la victime

simplement qu'il s'est retrouvé par terre avec la mâchoire fracturée. C'est une agression pure. » Selon le pénaliste, « il n'y a pas eu bagarre. Quand on regarde la définition dans le dictionnaire, " bagarre " signifie qu'il y a " interaction active entre plusieurs personnes ". Ce n'est pas du tout le cas. » Et de poursuivre : « Je voulais aussi revenir sur la rumeur qui a couru dans la rue et sur les réseaux sociaux comme quoi mon client aurait cherché ce qui lui est arrivé. Nous le maintenons et insistons : il n'y a eu aucune interaction entre les deux hommes avant ce fameux coup de poing. Même pas une discussion, ni un regard. C'était deux individus présents dans le même lieu qui n'ont jamais eu de contact. Mon client était au mauvais endroit au mauvais moment. Il a servi de punching-ball. »

Cédric Loubet
cedric.loubet@leprogres.fr

NOTE L'affaire sera jugée le 20 janvier 2017 devant le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse.

« Nous sommes satisfaits de la réaction du club »

« Le club de l'USO n'a rien à voir dans cette histoire. Je ne lui en veux pas », lance aujourd'hui Frédéric Durand qui a subi deux interventions chirurgicales pour effacer ses fractures. Sa famille a apprécié le coup de fil donné par le président du club, Thierry Emin, venu prendre des nouvelles. « Ce n'est pas le joueur de rugby qui est visé mais l'homme », ajoute M^e Navarrete. « Les faits se sont déroulés dans un cadre privé, en dehors de l'enceinte du stade, sur un trottoir devant un bar. C'est la résultante de l'action d'un individu irresponsable. Néanmoins, son travail, en tant que joueur de rugby professionnel, consiste notamment à faire de la musculature. Quand M. Vainikolo met un coup de poing, c'est extrêmement dangereux. Dans son malheur, on peut estimer que Frédéric Durand n'a eu qu'une

double fracture de la mâchoire. Enfin, nous sommes très satisfaits de la réaction du club. Pour ce qui nous concerne, une plainte a été déposée. Une enquête est en cours. Nous laissons la justice faire son travail. » Une semaine après les faits qui se sont déroulés sous fond de soirée trop arrosée, le club avait condamné, via son site internet, l'attitude du joueur et se réservait le droit « d'engager une procédure disciplinaire » avec des sanctions à la clé. Le président Thierry Emin n'a pas souhaité en dire plus pour le moment.

NOTE Dans le communiqué publié par l'USO, la présence d'un deuxième joueur a été évoquée au cours de cette même nuit. Ce dernier serait étranger aux faits évoqués par M. Durand. Il est susceptible d'être également puni par le club pour un comportement inadéquat.

Le joueur se dit « affecté »

Contacté via l'agent mandaté par l'USO Rugby pour sa venue à Oyonnax, le joueur se dit « suffisamment affecté par cet incident pour ne pas vouloir prolonger par voie de presse, le traumatisme causé ». Ainsi « Fetu'U Vainikolo a décidé de ne pas communiquer sur les circonstances de l'incident. Si une instruction devait être ouverte, il fera confiance aux autorités chargées de faire apparaître la vérité », précise Christian Joyard. Et de poursuivre : « Fetu'U Vainikolo souhaite se concentrer sur son retour sur les terrains pour prouver que les valeurs qu'il défend sont celles de la fraternité et du combat loyal, celles qui l'ont précisément amené à rejoindre le club d'Oyonnax. »

Agence d'Oyonnax
83 Rue Anatole France
01100 Oyonnax

Téléphone
Rédaction : 04.74.81.21.10
Pub : 04.74.32.83.65

Mail
lproyonnax@leprogres.fr
lprpublicite01@leprogres.fr

Web
http://www.leprogres.fr/ain/oyonnax-et-sa-region

Facebook
https://www.facebook.com/leprogres.oyonnax

Agence d'Ambérieu
Les Arcades
Rue Alexandre-Bérard
01500 Ambérieu-en-Bugey

Téléphone
Rédaction : 04.78.14.79.00
Pub : 04.74.32.83.65

Mail
lpramberieu@leprogres.fr
lprpub01@leprogres.fr

Web
www.leprogres.fr/ain/bugey-et-sa-region

Facebook
www.facebook.com/leprogres.bugey

ALERTE INFO Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr